



## PROCÈS-VERBAL DE LA 158<sup>E</sup> RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

**DATES** : 5 et 6 décembre 2018

**LIEU** : Domaine Catarauqui, Québec

### **SONT PRÉSENTS :**

#### **Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK)**

Michael Barrett

Mary Pilurтуut

Laina Grey

#### **Nommés par le gouvernement du Canada**

Alexandre-Guy Côté, président

Catherine Lapeyrie

Jean-Yves Savaria

#### **Nommées par le gouvernement du Québec**

Paule Halley

Sylvie Létourneau

Julie Samson

#### **Secrétaire exécutif**

Benjamin Patenaude

#### **Analyste en environnement**

Nancy Dea

#### **INVITÉS :**

Terry Hubbard, vice-président des opérations, Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE)

Anne-Marie Gaudet, directrice, Bureau régional du Québec, ACEE

Patrick Beauchesne, sous-ministre, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Claude Bernard, Service de la gestion des droits miniers, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

Benjamin St-Pierre, Service de la gestion des droits miniers, MERN

Karine Dallaire, Direction de la restauration des sites miniers, MERN

Hélène Iracà, directrice, Centre de contrôle environnemental, MELCC  
Myriam Blais, coordonnatrice, Direction des infrastructures stratégiques, Société du Plan Nord (SPN)  
Georges Gangbazo, Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique, MELCC

## **OBSERVATEURS :**

Sara Marmen, Biologiste, MELCC, (5 décembre)

### **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La 158<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 5 décembre 2018, au Domaine Catarauqui, à Québec. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 158<sup>e</sup> réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

#### **1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

#### **2. Adoption des procès-verbaux des 156<sup>e</sup> et 157<sup>e</sup> réunions**

#### **3. Administration**

- a) Budget
- b) Secrétariat
- c) Membres
- d) Établissement des priorités
- e) Rapport annuel 2018-2019
- f) Archives
- g) Nation naskapie de Kawawachikamach – mise à jour

#### **4. Rencontres avec les administrateurs fédéral et provincial**

#### **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

- a) Présentation sur les évaluations environnementales stratégiques dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement
- b) Comité consultatif autochtone – ACEE
- c) Impacts sociaux
- d) Guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux

#### **6. Activités minières**

- a) Politiques de consultation des communautés autochtones du MERN
- b) Rencontre avec le MERN et le MELCC

#### **7. Gestion des matières résiduelles et dangereuses**

- a) Groupe de travail sur les matières résiduelles au Nunavik
- b) Collecte et recyclage des canettes d'aluminium
- c) Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux
- d) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations au Québec

- e) Ligne de stations radars Mid-Canada
- f) Rencontre avec la Société du Plan Nord
- g) Programmes de financement fédéraux liés à l'environnement
- h) Guide concernant les réservoirs de mazout

## **8. Divers**

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- b) Lettre adressée aux ministres responsables des affaires autochtones
- c) Atelier nord-américain sur le caribou 2018
- d) Plan d'affectation du territoire public – MERN
- e) Table ronde de l'est de la baie d'Hudson et de la baie James 2019
- f) Conférence de presse du BAPE
- g) Stratégie fédérale de développement durable

## **9. Dates et lieu de la prochaine réunion**

### **2. Adoption des procès-verbaux des 156<sup>e</sup> et 157<sup>e</sup> réunions**

Le procès-verbal de la 156<sup>e</sup> réunion est adopté après modifications. L'adoption du procès-verbal de la 157<sup>e</sup> réunion est reportée à une date ultérieure.

### **3. Administration**

#### a) Budget

Les membres discutent des dépenses potentielles pour le reste de l'exercice financier en cours. Ils discutent ensuite des prévisions budgétaires pour 2019-2020. Le rapport de dépenses effectuées pour la période allant d'août à octobre 2018 est également examiné.

#### b) Secrétariat

Les membres poursuivent leur discussion concernant le nouveau poste d'analyste en environnement pour le CCEK, de l'évaluation des employés et leurs participations aux colloques et ateliers réalisés dans le domaine de l'environnement.

#### c) Membres

Le CCEK est informé de la démission de M. Jean-Yves Savaria, en tant que membre nommé par le gouvernement fédéral, et souligne sa contribution aux travaux du CCEK.

#### d) Établissement des priorités

Les membres examinent un tableau présentant l'état d'avancement des dossiers du CCEK depuis la réunion précédente.

e) Rapport annuel 2018-2019

Les membres discutent de la préparation du rapport annuel 2018-2019.

f) Archives

Les membres poursuivent la discussion concernant l'embauche d'un archiviste pour les dossiers du CCEK au bureau de son secrétariat.

g) Nation naskapie de Kawawachikamach – mise à jour

Le 30 octobre 2019, le CCEK a reçu une lettre de M. Patrick Beauchesne, administrateur provincial du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), en réponse à sa lettre datée du 26 mars 2018 concernant la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach. Dans sa lettre, M. Beauchesne résume les derniers développements du dossier et répond aux questions des membres. On informe également les membres que les Naskapis ont déposé une mise à jour de la requête en révision judiciaire. Toutefois le CCEK n'a pas reçu officiellement cette mise à jour. Les membres discutent des différents renseignements obtenus et décident d'organiser une conférence téléphonique pour discuter plus amplement de cette question.

#### **4. Rencontres avec les administrateurs fédéral et provincial**

Les membres rencontrent M. Terry Hubbard, vice-président des opérations à l'ACEE, et M<sup>me</sup> Anne-Marie Gaudet, directrice du Bureau régional du Québec de l'ACEE, agissant au nom de l'administrateur fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ. La rencontre débute par une discussion sur l'amélioration des communications entre le gouvernement fédéral et le CCEK et sur les préoccupations des membres au sujet de l'exclusion des entités du Nunavik des programmes de financement fédéraux en environnement. M. Hubbard explique que Relation Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) est au fait du problème et explore actuellement des solutions. Il est ensuite question de la révision de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), des particularités du projet de loi C-69, des problèmes liés au processus de substitution, à la multiplication des processus d'évaluation environnementale au Nunavik ainsi que de l'établissement de voies de communication plus efficaces avec les communautés de la région. Les membres expriment également leurs préoccupations concernant l'administration du financement annuel du CCEK. La rencontre se termine par une discussion concernant la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach.

Les membres rencontrent également M. Patrick Beauchesne, administrateur provincial du chapitre 23 de la CBJNQ. La rencontre débute par des discussions sur l'obligation du gouvernement du Québec de consulter le CCEK pour toute question touchant le régime de protection de l'environnement et du milieu social au Nunavik. M. Beauchesne exprime son intention de transmettre les préoccupations des membres aux ministères provinciaux concernés. Le régime de compensation dans le cadre de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques est aussi discutée. M. Beauchesne affirme que le MELCC est ouvert aux suggestions du CCEK à ce sujet. Il est ensuite question des projets de règlement et du registre élaborés dans la foulée de la révision récente de la Loi sur la qualité de l'environnement, de la requête en révision judiciaire et en jugement déclaratoire de la Nation naskapie de Kawawachikamach puis de l'état actuel des camps d'exploration minière abandonnés au Nunavik. L'augmentation du budget de

fonctionnement et le problème récurrent des retards administratifs dans le versement des fonds de fonctionnement du CCEK sont soulevés auprès de M. Beauchesne, Ce dernier souligne l'augmentation du budget de fonctionnement du CCEK et explique les motifs à l'origine des retards dans les versements de fonds au CCEK. M. Beauchesne aborde également les commentaires des membres concernant la gestion des matières résiduelles au Nunavik et l'état actuel du site de la mine Asbestos Hill. La rencontre se termine par une discussion sur la participation accrue du CCEK au Plan Nord.

## **5. Évaluation environnementale au Nunavik**

### **a) Présentation sur les évaluations environnementales stratégiques dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement**

M. Georges Gangbazo de la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique du MELCC présente les éléments d'un futur projet de règlement sur l'évaluation environnementale stratégique en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. M. Gangbazo commence par décrire les définitions utilisées et les intentions du gouvernement du Québec. Il explique que le régime d'évaluation environnementale stratégique proposé vise à atténuer les effets négatifs des processus d'évaluation actuels et met l'accent sur une approche proactive et des mesures de prévention. Il tient également compte de l'ampleur et de la durée des impacts tant positifs que négatifs. M. Gangbazo décrit les étapes proposées dans le régime d'évaluation environnementale stratégique, les avantages potentiels, le cadre juridique et les critères d'assujettissement et d'exemption. Il mentionne la création d'un comité consultatif sur les évaluations stratégiques, dont les membres issus de la société civile pourraient inclure le CCEK, ainsi qu'un projet de registre qui sera sous la responsabilité du MELCC. Les membres du CCEK soulignent qu'il est important que les conclusions des EES servent également dans le cadre de la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social s'appliquant au Nunavik.

### **b) Comité consultatif autochtone – ACEE**

Une mise à jour sur la création du Comité consultatif autochtone de l'ACEE est faite aux membres.

### **c) Impacts sociaux**

Les membres sont informés que l'ACEE est disposée à fournir une aide financière partielle pour l'étude du CCEK sur les impacts sociaux et que le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale serait disponible pour diriger le travail. Il est proposé que l'étude se concentre d'abord sur une analyse des processus d'évaluation et d'examen des impacts prévus dans la CBJNQ. Il est décidé qu'un contrat de service et un budget pour ce travail seraient présentés à la prochaine réunion.

### **d) Guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux**

Les membres révisent le guide sur l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux pour vérifier que le contenu représente adéquatement tous les résidents du Nunavik.

## **6. Activités minières**

### **a) Politiques de consultation des communautés autochtones du MERN**

Les membres sont informés que le CCEK n'a pas reçu de réponse à sa lettre concernant la politique de consultation des communautés autochtones et celle propre au secteur minier élaborées par le MERN. Même si une réponse à sa lettre de suivi a été reçue le 14 septembre 2018, il est décidé qu'un autre rappel sera effectué auprès du MERN.

### **b) Rencontre avec le MERN et le MELCC**

Les membres rencontrent M<sup>me</sup> Claude Bernard et M. Benjamin St-Pierre du Service de la gestion des droits miniers et M. Karine Dallaire de la Direction de la restauration des sites miniers du MERN pour discuter de l'état actuel des camps d'exploration minière abandonnés au Nunavik et du site de la mine Asbestos Hill. M<sup>me</sup> Hélène Iracà, directrice du Centre de contrôle environnemental du bureau régional du MELCC, est également présente. Il est d'abord question de l'article 216 de la Loi sur les mines qui mentionne que les compagnies d'exploration minière doivent, dans les 30 jours de l'expiration de leur claim, enlever tous leurs biens du terrain visé par le claim. Les représentants du MERN expliquent que, bien que des suivis soient effectués auprès des compagnies d'exploration minière et que des inspections soient réalisées périodiquement, la tâche est difficile en raison du nombre de claims et de l'immensité du territoire du Nunavik. Ils expliquent finalement que si une compagnie d'exploration minière fait faillite, la propriété est alors classée à titre de passif et fait alors partie du domaine de l'État. Dans ce cas, c'est le ministère qui devient responsable de la restauration du site.

La discussion porte ensuite sur l'état actuel du site de la mine Asbestos Hill. Les représentants du MERN présentent un résumé des travaux de restauration réalisés au site. Les membres expriment leurs préoccupations par rapport à l'exposition par l'érosion des résidus miniers et des matières résiduelles qui y ont été enfouis. La propriété appartenant toujours à la Société Asbestos Limitée, les travaux de restauration qui pourraient être faits maintenant sont limités par les ressources financières insuffisantes de la société. Le MERN et le MELCC examinent actuellement la question de la propriété du site d'un point de vue juridique et se préparent à se rendre sur le site en 2019 afin d'évaluer le niveau de risque que présentent les matières exposées. Les représentants du MERN expliquent que ces deux ministères ont l'intention de transmettre les résultats de leur évaluation à l'ARK. La rencontre se termine par une mise à jour sur l'élaboration d'un projet de plan d'action du MERN visant la restauration des mines d'amiante abandonnées au Québec.

## **7. Gestion des matières résiduelles et dangereuses**

### **a) Groupe de travail sur les matières résiduelles au Nunavik**

L'analyste en environnement présente un résumé de la réunion du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik qui a eu lieu le 24 octobre 2018, avec notamment des représentants du MELCC.

b) Collecte et recyclage des canettes d'aluminium

Le 27 novembre 2018, le CCEK a contacté la Northwest Company en réponse à sa lettre concernant l'obligation légale d'accepter les canettes d'aluminium et de rembourser la consigne payée dans les magasins du Québec. Il est proposé de tenir une rencontre avec des représentants de la Northwest Company, de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec et de RECYC-QUÉBEC, en collaboration avec la spécialiste en environnement de l'ARK. Enfin, il est décidé que l'affiche d'information sur le recyclage des canettes d'aluminium produite par le CCEK en avril 2018 serait envoyée de nouveau à la Northwest Company.

c) Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux

À la suite d'un atelier tenu en juillet 2018 concernant le renouvellement du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux, une mise à jour concernant des sites fédéraux revêtant un intérêt particulier pour les communautés du Nunavik, incluant Killiniq, Kuujuaq et l'île Akpatok, est faite aux membres.

d) Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations au Québec

L'analyste en environnement présente un résumé du Colloque sur la gestion des matières résiduelles des Premières Nations du Québec qui a eu lieu les 29, 30 et 31 octobre 2018 à St-Eustache.

e) Ligne de stations radars Mid-Canada

Les membres sont informés que le MELCC a reporté à une date ultérieure sa rencontre pour présenter les résultats de l'étude de caractérisation de sites de la ligne de stations radars Mid-Canada réalisée en 2018.

f) Rencontre avec la Société du Plan Nord

M<sup>me</sup> Myriam Blais, coordonnatrice de la Direction des infrastructures stratégiques de la SPN, fait une présentation sur le projet pilote de transformation des déchets en énergie à Kuujuaq. Elle explique que le projet devrait se dérouler en deux phases et consisterait en une installation hydroponique alimentée par une fournaise qui brûle des huiles usagées et en une serre alimentée par un incinérateur. Selon une étude de faisabilité, le volume de déchets produit par la communauté de Kuujuaq serait suffisant pour alimenter l'incinérateur pendant toute l'année. L'excès de chaleur généré pourrait être utilisé pour suppléer partiellement aux besoins en chauffage de la communauté. M<sup>me</sup> Blais cite les résultats d'un projet similaire d'une compagnie danoise au Groenland et présente les emplacements possibles pour les installations de ce projet à Kuujuaq. Pour conclure, elle présente les défis et les avantages potentiels du projet ainsi que le calendrier proposé.

g) Programmes de financement fédéraux liés à l'environnement

Les membres sont informés que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada examine actuellement des solutions pour régler le problème de l'inadmissibilité des Inuits du Québec aux programmes de financement fédéraux liés à l'environnement, problème qui avait été soulevé par le CCEK dans une lettre datée du 23 février 2018.

#### h) Guide concernant les réservoirs de mazout

Le 9 novembre, la spécialiste en environnement de l'ARK a contacté le CCEK afin de lui demander du soutien technique pour élaborer un guide portant sur le traitement et la prévention des fuites des réservoirs de mazout. Le guide serait destiné aux propriétaires d'habitation ainsi qu'aux entités des secteurs public et privé du Nunavik. Il est décidé que le CCEK aidera l'ARK à élaborer le guide.

### 8. Divers

#### a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

L'article de la chronique verte du 116<sup>e</sup> numéro de *Makivik Magazine* portera sur le recyclage des canettes d'aluminium et annoncera la tenue d'un concours afin d'encourager la population du Nunavik à recycler les canettes vides. À l'heure actuelle, le prix n'a pas encore été réclamé. Il est décidé de relancer le concours dans le prochain numéro.

#### b) Lettre adressée aux ministres responsables des affaires autochtones

Le 24 août 2018, le CCEK a transmis une lettre aux ministres fédéral et provincial responsables des affaires autochtones afin d'exprimer les préoccupations du comité qui fait face au problème récurrent de ne pas être consulté par les entités gouvernementales sur les politiques, stratégies, lois ou règlements qui sont au cœur de son mandat. Le 11 octobre 2018, le CCEK a reçu une réponse à sa lettre de M. Ross Pattee du secteur de la mise en œuvre de RCAANC. M. Pattee explique que le gouvernement du Canada a pris des mesures pour faire en sorte que les résidents du Nunavik soient consultés conformément à la CBJNQ et se réjouit à la perspective de continuer à collaborer avec le CCEK sur les questions environnementales qui touchent la région. Le 27 novembre 2018, le CCEK a effectué un suivi auprès du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) du gouvernement du Québec puisqu'il n'avait pas encore reçu de réponse de sa part.

#### c) Atelier nord-américain sur le caribou 2018

Le secrétaire exécutif présente un résumé de l'Atelier nord-américain sur le caribou 2018 qui a eu lieu à Ottawa du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018. L'atelier a porté sur l'état des populations de caribous de l'ensemble de l'Amérique du Nord et les principaux défis que présentent la conservation, la gestion et le rétablissement de ces populations. L'événement a rassemblé des représentants d'instituts de recherche, d'organismes et de communautés autochtones, de gouvernements, de l'industrie, de consultants et d'organismes non gouvernementaux. Il est décidé de demander au Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada de venir faire une présentation sur l'état actuel des populations de caribous du Canada à une réunion ultérieure.

#### d) Plan d'affectation du territoire public – MERN

Le 20 novembre 2018, le CCEK a transmis une lettre à M. Mario Gosselin, sous-ministre associé au Territoire du MERN, concernant le plan d'affectation du territoire public. Dans la lettre, le comité reconnaît les initiatives du MERN concernant la gestion et le développement durable du territoire public et la collaboration entretenue avec l'ARK au fil des années. Le comité demande d'être tenu informé de

l'échéancier pour l'élaboration du plan d'affectation du territoire public. Le CCEK souligne également que tout plan d'affectation du territoire public pour le Nunavik doit tenir compte des activités traditionnelles de ses habitants et demande que les entités régionales soient informées en amont de l'élaboration du plan.

e) Table ronde de l'est de la baie d'Hudson et de la baie James 2019

Les membres sont informés que la Table ronde de l'est de la baie d'Hudson et de la baie James 2019 aura lieu les 30 et 31 janvier 2019. Il est décidé que l'analyste en environnement y assistera et qu'elle en présentera un résumé à la prochaine réunion.

f) Conférence de presse du BAPE

Le secrétaire exécutif a présenté un résumé d'une conférence de presse tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour annoncer son 40<sup>e</sup> anniversaire et les initiatives qu'il souhaite mettre en place prochainement. Les membres sont informés que le BAPE a également l'intention de former une table ronde avec divers organismes autochtones et qu'il encourage le CCEK à y participer.

g) Stratégie fédérale de développement durable

Les membres sont informés que la Stratégie fédérale de développement durable sera bientôt mise à jour et que des consultations sont en cours. La Stratégie établit les priorités du gouvernement fédéral en matière de développement durable, les grands objectifs, les cibles concrètes ainsi que les actions à prendre pour les atteindre.

## 9. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est décidé que la 159<sup>e</sup> réunion du CCEK aura lieu les 13, 14 et 15 mars 2019 dans une communauté du Nunavik.



Benjamin Patenaude  
Secrétaire exécutif  
18 juin 2019